

Nouvelle-Calédonie

----

Conseil Economique et Social

Nouméa, le 23 Mars 2000

**Avis n° 03/2000 relatif à un projet de délibération relatif à l'octroi  
d'une autorisation et d'un agrément de transport aérien au profit  
de la Société AIR CALEDONIE INTERNATIONAL**



**(Saisine du Président du Gouvernement)**

Le Conseil Economique et Social de la Nouvelle-Calédonie, conformément à la loi n°99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le délibération n°03/CP du 05 novembre 1999 portant organisation et fonctionnement du Conseil Economique et Social de la Nouvelle-Calédonie,

Vu le délibération n° 1-CES/2000 du 07 mars 2000 portant Règlement Intérieur du Conseil Economique et Social,

Vu la saisine du Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie relative à un projet de délibération relatif à l'octroi d'une autorisation et d'un agrément de transport aérien au profit d'Air Calédonie International en date du 16 mars 2000.

Vu l'avis du bureau en date du 21 Mars 2000,

Vu l'urgence signalée,

a adopté lors de la séance plénière en date du 23 Mars 2000, les dispositions dont la teneur suit :

**I - PREAMBULE : OBJET DU PROJET DE  
DELIBERATION**

Le projet de délibération soumis pour avis propose d'autoriser la Société AIR CALEDONIE INTERNATIONAL à exploiter un appareil de type AIRBUS A 310 entre NOUMEA et notamment le JAPON.

S'y ajoute également un programme d'exploitation pour la période du 26 Mars au 28 octobre 2000 (saison "hiver") et d'une proposition de grille tarifaire.

**II- OBSERVATIONS**

Le Conseil Economique et Social est favorable à la mise en circulation d'un appareil de type Airbus A 310 à destination notamment du Japon, pays pourvoyeur de la clientèle essentielle à l'accroissement de la fréquentation touristique en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi une liaison bi-hebdomadaire permettra d'une part à la Société Air Calédonie International d'accroître son réseau et d'autre part à la Nouvelle-Calédonie d'assurer son développement économique par l'évolution du secteur touristique.

**LA SECRETAIRE****Léontine PONGA****LE PRESIDENT****Bernard PAUL**